

## licence de mécanicien C aéronefs lourds

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel sédentaire du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **20/11/2003**

Mots clés : **aéronefs lourds**, **entretien base**, **certification**, **mécanicien**

### Identification

Identifiant : **2022**

Version du : **18/04/2016**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Règlement n °1321/2014 de la Commission du 26 novembre 2014 relatif au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Certification de l'aéronef complet après opérations d'entretien en base en organisme agréé PART 145.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- aucun

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

- culture aéronautique incluant mathématique, physique
- connaissance générale des systèmes d'aéronefs lourds
- préparation et organisation des chantiers d'entretien
- suivi des chantiers d'entretien
- aptitude au travail en équipe

#### *Modalités générales*

Le candidat à la licence C aéronefs lourds doit être titulaire d'une licence B1 ou B2 depuis au moins 3 ans. A défaut; il doit détenir un diplôme reconnu pour la licence C. Il doit en outre justifier de 3 ans d'expérience professionnelle d'entretien d'aéronef lourd.

#### *Liens avec le développement durable*

Aucun

### Public visé par la certification

Tous publics

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Bac ou licence B1 ou B2.

### *Compétences évaluées*

compétences professionnelles.

### *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

pas de niveau

### Centre(s) de passage/certification

- DGAC

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :  
licence

## Plus d'informations

### *Statistiques*

établies par la DGAC

### *Autres sources d'information*

—